

Pour éviter les polémiques inutiles, et réfuter les accusations d'inaction, voire de complaisance, nous exposons ci-dessous l'historique des positions et des actions menées par Lo Parvi et FNE sur le projet Lyon-Turin.

Historique de la position de Lo Parvi sur le projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin

Le dossier de cette liaison ferroviaire Lyon-Turin est un dossier ancien pour notre territoire ; il apparaît dans les années 90. Il a évolué au fil du temps, passant d'un projet, au départ, uniquement pour les voyageurs, vers un projet de transport de marchandises avec la création de plusieurs lignes.

Dans les années 2000, notre territoire (l'Isle-Crémieu) s'est retrouvé sous la menace de la création concomitante de trois fuseaux de lignes ferroviaires et d'un barreau d'autoroute, le tout avec l'approbation majoritaire des élus locaux et régionaux ! Les associations se sont battues pour éviter ou au moins limiter autant que faire se peut la destruction de la biodiversité sur notre territoire qui aurait résulté de ces projets.

Concernant la liaison ferroviaire Lyon-Turin, Lo Parvi et son Conseil d'Administration ont pris position, dès Juin 2000, sous la forme suivante :

« reconnaissant le caractère indispensable d'un transport des marchandises par voie ferroviaire, compte-tenu des nuisances induites par le trafic camions (nuisances qui n'ont d'ailleurs fait qu'augmenter depuis), mais en s'opposant à la création d'une nouvelle ligne et en demandant que l'aménagement de l'existant soit privilégié, tout en mettant en place un système de feroutage ».

France Nature Environnement en accord avec les associations locales, a déposé en Octobre 2001 auprès de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), une demande de débat public sur les liaisons ferroviaires transalpines (fret et voyageurs) pour en avoir une vision globale et concertée. Aucune suite n'a été donnée à cette demande. Les études se sont poursuivies, pour aboutir à l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, enquête qui s'est déroulée du 16 Janvier au 19 Mars 2012.

Au cours de cette enquête publique (2012), Lo Parvi, conjointement avec l'association l'APIE, s'est exprimée par un courrier adressé au Commissaire Enquêteur en date du 28 Février 2012. **Dans ce courrier, nous avons de nouveau exprimé notre opposition à la création de la nouvelle Ligne Grande Vitesse (LGV) envisagée.** La commission d'enquête publique a rendu ses conclusions en Juillet 2012 en émettant un avis favorable au projet. Le projet a été déclaré d'utilité publique par l'Etat le 23 août 2013.

Dans ce dossier, le combat a donc déjà eu lieu. **Le dossier se réactive aujourd'hui sur notre secteur avec la réalisation des études qui doivent aboutir à la réalisation de la ligne entre Lyon et l'accès du tunnel de base. A ce stade, tout ce qui avait été réclamé à l'époque par les associations a été obtenu : un seul fuseau, pour un usage mixte voyageurs-marchandises et un feroutage**, c'est à dire des camions directement chargés sur les trains. Cette déclaration d'utilité publique a déjà 12 ans (la FRAPNA et FNE avaient fait un recours en 2013 mais elles ont été déboutées).

Notre association s'inscrivant dans le respect des lois et du jeu démocratiques, nous ne remettons pas en question aujourd'hui cette décision de l'Etat. Par contre, **nous allons maintenant nous mobiliser pour que ce projet soit réalisé dans le respect intégral des lois concernant la protection des milieux naturels et milieux humides, et être particulièrement vigilants, à la fois sur la mise en place, préalablement au démarrage des travaux, des mesures compensatoires qui sont dues, sur les modalités de réalisation des travaux et sur les impacts.**

C'est ici que va commencer pour nous le travail de dossier, invisible aux yeux de la plupart des citoyens, et pourtant chronophage en temps passé en lecture de centaines de pages d'études et de dossiers et de dizaines d'heures de participation à des réunions, travail indispensable afin que nous puissions faire entendre au mieux la voix de la protection de la biodiversité.

Tous les éléments d'historique de ce sujet de la liaison ferroviaire Lyon-Turin sont disponibles au local de Lo Parvi. Ils sont à votre disposition si vous souhaitez en prendre connaissance et vous faire votre propre opinion.